



© Anouk Ruffieux

Joint Master of Architecture

Haute école spécialisée bernoise | BFH
Haute école spécialisée de Suisse occidentale | HES-SO

- 1 Master**
- 2 Hautes écoles partenaires**
- 3 Sites d'enseignement**

Le Joint Master of Architecture (JMA) est un programme de formation en architecture de niveau Master organisé conjointement par la Haute école spécialisée bernoise (BFH) et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)

Accréditée par la Confédération, la formation est reconnue équivalente aux autres formations universitaires suisses et européennes. Le titre de Master of Arts in Architecture BFH/HES-SO (120 crédits ECTS) délivré au terme des quatre semestres d'études donne directement accès au Registre suisse A des architectes.

Acteur reconnu de l'enseignement supérieur en architecture en Suisse, le JMA entretient des liens étroits avec les milieux académiques nationaux et internationaux, la recherche appliquée et le monde de la pratique professionnelle.

L'enseignement proposé par le JMA s'appuie sur la formation dispensée dans le cycle du bachelor HES en architecture. Il est assuré par les filières d'architecture des trois Hautes écoles partenaires :

Site JMA de Bienne | JMA-BE

Département architecture, bois et génie civil | BFH-AHB

Site JMA de Fribourg | JMA-FR

Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg | HEIA-FR

Site JMA de Genève | JMA-GE

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève | HEPIA

Objectifs

L'enseignement a pour but principal de poursuivre le développement des compétences personnelles de l'étudiant·e afin d'accroître ses capacités de réflexion et d'étendre son champ d'action. À ce titre, il vise à renforcer l'autonomie, le sens critique et le positionnement personnel éthique de l'étudiant·e. Il met l'accent sur sa capacité à thématiser et à énoncer des problématiques architecturales complexes et à leur apporter des réponses spécifiques par un projet d'architecture plausible et argumenté. Il place également l'étudiant·e en situation d'élargir, d'approfondir et de connecter les thématiques, les enjeux, les processus et les méthodes des différentes théories et pratiques architecturales.

Formation et cursus

La formation se caractérise par une approche transdisciplinaire, plurilingue et interculturelle. Elle est structurée par un plan d'études semestriel flexible composé d'un ensemble de modules généralement non-consécutifs.

Le cursus comporte trois premiers semestres réguliers et s'achève par un quatrième semestre consacré exclusivement au Travail de Master. La formation dure deux ans à plein temps et compte 120 crédits ECTS, pour environ 3'600 heures de travail.

Enseignement

Le JMA pratique un enseignement dit vertical qui permet aux étudiant·es des trois premiers semestres de suivre les mêmes modules, sans distinction liée à l'avancement de leur cursus. Certains séminaires sont organisés à tour de rôle par les sites partenaires et regroupent les étudiant·es des trois premiers semestres sur un même lieu. Ils·elles peuvent ainsi se familiariser avec les pratiques des différents sites et nouer des liens avec l'ensemble des enseignant·es et des étudiant·es. Ils·elles ont ainsi la possibilité de s'y rencontrer, de partager leurs connaissances et de bénéficier d'un apprentissage informel réciproque.

Etudes à temps partiel

La formation peut également être suivie à temps partiel sur cinq à huit semestres, soit une durée maximale de quatre ans. La modularité et la flexibilité du plan d'études permettent à l'étudiant·e d'adapter la charge de travail de son cursus académique à ses contraintes professionnelles ou personnelles. Il·elle a également la possibilité d'alterner études à plein temps et à temps partiel d'un semestre à l'autre durant l'entier de sa formation. Le Travail de Master est en principe réalisé sur un seul semestre à plein temps.

Début des études

L'étudiant·e peut indifféremment débiter son cursus au semestre d'automne (semaine 38) ou au semestre de printemps (semaine 8). L'organisation et le déroulement des différents modules sont définis par un calendrier semestriel coordonné entre les trois sites partenaires.

Mobilité interne

L'étudiant·e admis·e au JMA est immatriculé·e à la BFH ou à la HES-SO. Il·elle peut s'inscrire à tous les modules proposés par les sites JMA dans le cadre de la formation, sans considération de sa Haute école d'immatriculation. Il·elle dispose ainsi d'un choix d'enseignement large et complémentaire pour façonner son cursus en fonction de ses intérêts personnels et des compétences qu'il·elle souhaite développer, dans le respect du plan d'études.

Mobilité internationale

Grâce à une série d'accords internationaux conclus tant par la BFH que par la HES-SO, l'étudiant·e a la possibilité d'accomplir une partie de sa formation au sein d'une haute école étrangère sélectionnée. Le JMA reconnaît au maximum 41 crédits ECTS acquis dans le cadre d'un échange international sur les 120 crédits ECTS que compte le plan d'études. Certains modules, dont le Travail de Master, doivent obligatoirement être réalisés sur l'un des sites partenaires du JMA.

Formation préalable des candidat·es

- Bachelor HES suisse en architecture
 - Bachelor académique suisse en architecture et stage professionnel de 12 mois
 - Autres titres et formations étrangères : bachelor en architecture ou équivalent reconnu par les directives de l'Union Européenne ou de l'European Association for Architectural Education (EAAE) et stage professionnel de 12 mois.
-

Titre délivré

Master of Arts BFH/HES-SO
en Architecture

Candidatures

Semestre d'automne : candidatures
ouvertes jusqu'au 31 mai
Semestre de printemps : candidatures
ouvertes jusqu'au 31 octobre

Mode

Les études peuvent être suivies à
plein temps ou à temps partiel et
débuter indifféremment au semestre
d'automne ou de printemps.

Durée des études

2 ans à plein temps (4 semestres)
Jusqu'à 4 ans à temps partiel (5 à 8
semestres)

Début des études

Semestre de printemps : semaine 8
Semestre d'automne : semaine 38

Admission

Sur dossier uniquement

Crédits ECTS

120

Langues d'enseignement

Français, allemand, anglais.

Le niveau C1 est exigé pour la langue
du site principal de formation et pour
les modules choisis.

Le niveau B1 est exigé pour au moins
une deuxième des trois langues.

Coûts

CHF 150.- (taxe unique d'inscription)
CHF 700.- / semestre (taxe d'études)
CHF 250.- / semestre (frais d'études)

Joint Master of Architecture

Robin Schori
Responsable de filière JMA
HES-SO master
Avenue de Provence 6
CH-1007 Lausanne
master.jma@hes-so.ch

Site JMA de Bienne (BFH)

Stanislas Zimmermann
Responsable JMA-BE
BFH-AHB
Rue d'Aarberg 112
CH-2502 Bienne
stanislas.zimmermann@bfh.ch

Site JMA de Fribourg (HES-SO)

Isabel Concheiro Guisan
Responsable JMA-FR
HEIA-FR
Boulevard de Péroles 80
CH-1700 Fribourg
isabel.concheiroguisan@hefr.ch

Site JMA de Genève (HES-SO)

Barabara Tirone
Responsable JMA-GE
HEPIA
Rue de la Prairie 4
CH-1202 Genève
barbara.tirone@hesge.ch

